Remarques sur Louis Savot et son Discours sur les medalles antiques

Autor(en): **Rambach, Hadrien J.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizer Münzblätter = Gazette numismatique suisse = Gazzetta numismatica svizzera**

Band (Jahr): **62 (2012)**

Heft 245

PDF erstellt am: **28.04.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-323426

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Remarques sur Louis Savot et son *Discours sur les medalles antiques*

Hadrien J. Rambach

Louis Savot (c.1579–1640) publia en 1627 un *Discours sur les medalles antiques*, à Paris, chez Sébastien Cramoisy. Cet auteur était un savant complexe, comme nous l'avons présenté dans le passé: il était numismate, mais aussi médecin du roi, minéralogiste, et architecte[1]. C'est d'ailleurs principalement comme architecte qu'il est passé à la postérité, grâce à son novateur traité de l'*Architecture françoise* (1624/1642). Nous voulons présenter ici son œuvre numismatique, l'un des premiers et l'un des principaux traités généraux, publié à peine un siècle après le *De Asse* de Guillaume Budé.

La collation de l'ouvrage est la suivante: titre (1 page), (page blanche), dédicace (3 pages), extraict du privilege dv Roy (1 page), table des chapitres (22 pages), 1–184, 181–196, 177–184, 209–272, 271–309, 312–345, 344, 347–399, advertissement av lectevr (1 page), table des matières (24 pages). Les pages liminaires ne sont donc pas chiffrées. Conformément à l'usage, les signatures des feuillets sont en lettres, et chaque cahier se termine par une réclame. En étudiant les erreurs de numérotation, on peut constater que la table des chapitres fut rédigée et imprimée après le corps même du texte (pages numérotées), de même que la table des choses remarquables (index). Ainsi, dans la table des chapitres, le chapitre XVIII est bien indiqué en page 179, quand le chapitre XVII est marqué page 194. Le privilège du Roy a été accordé le 23 octobre 1626, par M. Poncet à Saint Germain en Laye[2], et Peiresc en commanda un exemplaire dès le 22 janvier 1627: le livre de Savot a sans doute été imprimé au tout début 1627, ou même fin 1626 auquel cas il aurait été post-daté[3].

C'est un ouvrage sans illustrations: pas de planches, de frontispice, ni de gravures dans le texte. En revanche, l'on y trouve plusieurs lettrines et décorations, pour lesquelles on peut distinguer au minimum deux voire trois graveurs différents, en comparant par exemple celles des pages 53, 85 et 236. Deux gravures sur bois sont monogrammées «E. M.», en page de dédicace et en page 305, que nous ne sommes pas parvenus à attribuer[4]. Dans l'ensemble, les gravures sont à décor floral ou abstrait (motifs géométriques décoratifs). Néanmoins, quelques

1 Sur Savot, voir mes articles précédents: H. Rambach, Louis Savot, la modernité d'un regard novateur, dans: Ch. E. Dekesel (Ed.), Europäische numismatische Literatur im 17. Jahrhundert, Wolfenbütteler Arbeiten zur Barockforschung 42 (Wolfenbüttel 2005), pp. 59–67; et H. Rambach, La Controverse Louis Savot – Charles Patin, numismates du XVIIème siècle, GNS 58, 2008, pp. 71–75.

2 Peut-être Michel Poncet, archevêque de Bourges et conseiller d'Etat. L'obtention d'un privilège royal avait été rendue nécessaire par un édit de 1563 (H. Falk, Les Privilèges de librairie sous l'Ancien Régime, [Paris 1906], pp. 74–75). Il est intéressant de constater que le privilège du *Discours* (accordé pour six ans jusqu'au 23 octobre 1632) ne menace les contrevenants que d'une amende de 500 livres (et de la saisie des exemplaires), tandis que celui de *Medales, monnoyes et monvmens antiques d'imperatrices romaines* par Le Ménestrier, petit ouvrage in-folio de 29 pages illustrées publié à Dijon par Claude Guyot en 1625, annonce une amende de 6000 livres. Une telle différence est-elle due au format, aux illustrations, à l'éditeur?

3 L'achevé d'imprimer suivait généralement le privilège d'assez peu. A titre d'exemple, l'*Architecture françoise* de Savot reçut son privilège le 26 avril 1624, et fut achevée d'imprimer le 25 mai (Savot ayant officiellement accordé son consentement à l'impression du livre par Cramoisy le 20 mai).

4 Un tel monogramme aurait pu être attribué à Etienne Martellange (1569–1641) ou à Edme Moreau (actif entre 1617 et 1660), selon G. K. Nagler (Die Monogrammisten [Munich 1858–1879], volume II, pp. 631–632), mais les spécialistes Véronique Meyer et Maxime Préaud rejettent ces possibilités. L'article de T. Depauli, Graveurs en bois des XVIIe et XVIIIe siècles d'après Papillon: essai de prosopographie, Bulletin de la société Le Vieux Papier, nos 359–364, 367, 376, ne suggère pas plus d'artiste pour ces bois gravés, peut-être hérités de Nivelle.

gravures font exception, comme les lettrines animalières, les lettrines humaines, et les lettrines à visages[5].

Ces lettrines et bandeaux mis à part, le livre de Savot n'est pas illustré, et s'il s'agit là vraisemblablement de la conséquence de la situation matérielle de l'auteur, il s'agit également d'une tradition dans les manuels d'initiation: les *Discorsi sopra le medaglie* de Vico (1555) ne comportent pas d'illustrations, et les synthèses de Patin et Jobert n'en comporteront que très peu. De plus, alors que le XVIIe siècle est celui qui vit se développer à grande échelle les gravures et estampes, comme moyen de diffusion des œuvres d'art, c'est également celui qui vit décliner les livres illustrés. Après les chefs-d'œuvre incunables et du XVIe siècles, et avant les livres illustrés du XVIIIe[6], le XVIIe fait figure de siècle pauvre: les illustrations nécessitaient des presses spéciales très coûteuses, et de plus les ouvrages de numismatique étaient souvent illustrés par de médiocres graveurs[7]. Savot n'a donc peut-être pas renoncé à illustrer son ouvrage seulement par manque de moyens, mais également au nom d'une exigence artistique ou scientifique.

Au XVIIe siècle, comme au XVIe, les savants préféraient les livres folio pour l'étude: ils étaient certes moins aisés à manipuler, mais leur lecture en est plus simple, leur clarté plus grande. On voyait donc s'opposer deux types d'éditions, de lourds textes scientifiques – pour les bibliothèques, et des œuvres littéraires plus légères – destinées à un public plus large. N'oublions pas que le choix par les Elzevier d'éditer des duodécimos avec de très petits caractères fut dicté par le manque de papier dû à la guerre, et que cela fut très mal accueilli par leurs clients érudits. «Les conditions économiques incitent les éditeurs du XVIIe siècle à rechercher les plus bas prix, amènent ceux-ci à réduire l'illustration à quelques planches isolées du texte ou seulement à un frontispice, afin d'éviter les frais que nécessite l'opération, toujours délicate, de double impression sur une même page du texte et d'une figure. Les graveurs faisant payer leurs travaux fort cher, seuls les ouvrages de très grand luxe et d'un débit assuré, La Pucelle de Chapelain par exemple, que toute la société littéraire attendait avec l'impatience que l'on sait, sont convenablement illustrés. [...] le divorce entre le texte et l'image s'accentue à un tel point qu'à la fin du XVIIe siècle, on se contente souvent, pour illustrer un livre, d'y placer le portrait de son auteur»[8]. Febvre et Martin ont estimé le prix de revient d'un livre courant, octavo de 240 pages tiré à 1000 exemplaires sur bon papier, à 190 livres, réparties entre 100 pour le papier et 90 pour l'impression. Le matériel d'impression était moyennement coûteux: des inventaires de la première moitié du XVIIe siècle, comme celui après décès de l'imprimeur parisien Michel Brunet, valorisent les presses entre 50 et 100 livres, le matériel divers à 750 livres, une fonte très complète près de 30 livres, etc., mais ce matériel devait être

5 Aux pp. 53, 176 et 250. Aux pp. 65, 120, 183, 190, 214, 224, 277 et 335. Aux pp. 15, 38, 43, 147, 182, 288, 308, 315, 332 et 399. La liste complète des gravures comprend: page de titre (vignette), dédicace (bandeau + lettrine «M»), table des chapitres («R»), p. 1 (frise + «O»), p. 8 («I»), p. 15 («N»), p. 22 («C»), p. 26 («R»), p. 30 («L»), p. 32 («I»), p. 38 («L»), p. 43 (bandeau + «L»), p. 46 («M»), p. 53 («P»), p. 57 («E»), p. 60 («O»), p. 65 («E»), p. 71 («C»), p. 75 («L»), p. 79 («C»), p. 85 («I»), p. 90 («A»), p. 93 («L»), p. 98 («Q»), p. 105 («D»), p. 110 («I»), p. 114 («L»), p. 120 («I»), p. 128 (frise + «T»), p. 133 («O»), p. 137 («L»), p. 140 («I»), p. 147 («L»), p. 151 («L»), p. 153 («S»), p. 164 («T»), p. 168 («A»), p. 171 («C»), p. 176 («P»), p. 178 («C»), p. 182 («P»), p. 183 («I»), p. 187 («I»), p. 190 («I»), p. 194 («Q»), p. 179 («Q»), p. 214 («E»), p. 217 («Q»), p. 220 («L»), p. 224 («I»), p. 229 («S»), p. 234 («Q»), p. 236 («I»), p. 242 («L»), p. 246 («O»), p. 250 («T»), p. 255 («S»), p. 259 («L»), p. 265 («C»), p. 269 («P»), p. 272 («O»), p. 273 («I»), p. 277 («I»), p. 284 («P»), p. 286 («D»), p. 288 («P»), p. 291 («Q»), p. 295 («I»), p. 298 («R»), p. 305 (bandeau + «L»), p. 307 («L»), p. 308 («L»), p. 312 («L»), p. 315 («L»), p. 316 («L»), p. 320 («P»), p. 321 («O»), p. 326 («L»), p. 329 («I»), p. 330 («L»), p. 332 («A»), p. 333 («Q»), p. 335 («E»), p. 337 («L»), p. 341 («Q»), p. 344 («L»), p. 345 («P»), p. 355 («A»), p. 372 («L»), p. 397 («O»), p. 399 («L»), table (bandeau+«A»).

6 Voir R. Brun, Le livre illustré en France au XVIe siècle (Paris 1969); C. A. R. Muther, Die deutsche Bücherillustration der Gotik und Frührenaissance (1460–1530), (Munich 1884); H. Cohen, Guide de l'amateur de livres à vignettes du XVIIIe siècle, 5e éd. (Paris 1880).

7 J.-B. Giard, L'édition numismatique au XVIIe siècle, NAC 23 1994, pp. 394–395.

8 L. Febvre/H.-J. Martin, L'apparition du livre, réédition (Paris 1999), pp. 155 et 171. J. Chapelain (1595–1674), La Pucelle ou la France délivrée (Paris 1656).

renouvelé fréquemment. Il était encore rare à l'époque que l'auteur touche une rémunération. Le coût du papier représentait alors la plus grande partie du coût d'édition d'un ouvrage. Dans les années 1540 (et cela resta vrai jusqu'au XVIIIe siècle), une rame de papier variait suivant les qualités entre 10 et 30 sols, alors que leur impression était d'environ 15 sols[9]: ainsi, pour l'édition des *Œuvres* de Platon traduites en latin par Ficin en 1483, l'impression ne coûta que 90 florins, quand le papier en coûta entre 120 et 160[10].

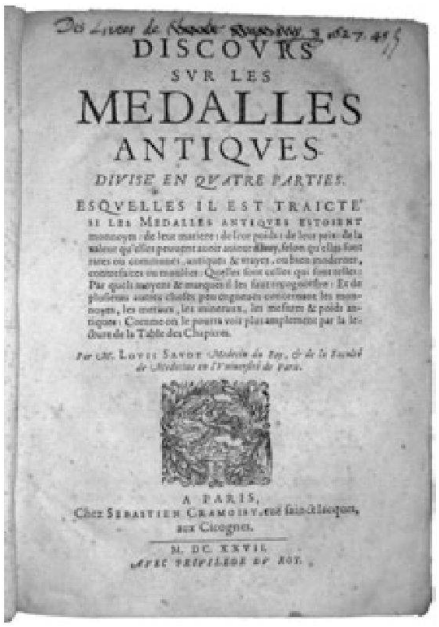
DISCOVRS
SVR LES
MEDALLES
ANTIQVES
DIVISE EN QVATRE PARTIES.
ESQVELLES IL EST TRAICTE
A PARIS,
Chez SEBASTIEN CRAMOISY, ruë sainct Iacques,
aux Cicognes.
M. DC. XXVII.
AVEC PRIVILEGE DV ROY.

Fig. 1: Page de titre du Discours sur les medailles de Savot (Paris 1627). Ex-libris annulé de Claude Expilly (1561–1636), écrivain, conseiller d'Etat, et Président du Parlement de Grenoble.

Le format du livre comptait beaucoup pour Savot, qui en page 344 oppose son livre (de poche) à celui d'Orsini[11], folio, et parle de son propre ouvrage comme de «ce petit livre qu'on pourra facilement porter avec soy». Pourtant, alors que les octavos étaient courant à l'époque, il s'agit d'un quarto, suffisamment fort pour que Peiresc regrette que l'on n'ait pas fait relier son exemplaire en deux volumes. Il fut probablement imprimé sur du papier écu (40 x 52 cm), coquille (44 x 56 cm) ou carré (45 x 56 cm)[12]. Comme cela était devenu l'usage en France depuis un édit du roi Henri III (1551–1589), le papier comporte un filigrane, indistinct. Le papier de tous les exemplaires consultés est du vergé, avec de multiples malfaçons et inclusions. Si les vergeures sont facilement visibles, en revanche, nous n'avons

9 E. Coyecque, dans son *Recueil d'actes notariés* (Paris 1923) indique quelques montants: Antoine Bonnemère (mort vers 1544) demanda 14 sols tournois par rame pour imprimer le *Collège de Sapience* de Doré et Pierre Gromors (mort vers 1545) en 1543 en demanda 18 à Jacques Regnault pour imprimer une *Bible* historiée.

10 V. Fineschi, Notizie storiche sopra la stamperia di Ripoli (Florence 1781).

11 F. Orsini (1529–1600), Familiae Romanae ex antiquis numismatibus (Rome 1577).

12 Nous possédons cinq exemplaires du Savot, qui mesurent 230 x 169 mm, 235 x 163 mm (vélin, ex Claude Expilly 1561–1636), 233 x 157 mm (veau, ex François Line S. J. 1595–1675), 226x164 mm (veau, ex Jean-Baptiste Marduel 1762–1848), et 242 x 178 mm; le libraire Kolbe en eut un de 24 x 18 cm et celui de la Bibliothèque Doucet mesurerait 24 x 19 cm (dimensions non vérifiés). On peut donc calculer que les feuilles utilisées devaient mesurer environ 48 x 38 cm, ce qui exclut le format couronne (36 x 46 cm). Les deux principaux formats de papier étaient le format regalis (c. 70 x 50 cm) et le format median (c. 50 x 30 cm), mais les imprimeurs mélangeaient souvent des demis regalis avec des medians.

pas remarqué de pontuseaux. Le tirage sur beau papier qu'espérait Peiresc n'a probablement jamais existé[13].

L'ouvrage fut traduit à plusieurs reprises en latin, mais il n'y en eut qu'une édition française, contrairement à ce que peuvent laisser croire certaines bibliographies[14]. Ce livre n'est pas rarissime: nous en avons recensé une centaine d'exemplaires. Dans le contexte de l'époque, et malgré le nombre croissant de personnes éduquées[15], le lectorat d'une telle publication était pourtant extrêmement restreint: qui était donc susceptible de l'acquérir à l'époque, et (plus important peut-être) de le lire ? L'ouvrage de Savot eut sans nul doute un certain écho au XVIIe siècle, mais les avis à son sujet divergèrent. Alors que Peiresc fut informé de la parution du *Discours* de Savot dès sa parution[16], il ne put cacher sa déception aux frères Dupuy[17] à qui il l'avait commandé dès janvier 1627: «je pensois trouver des figures de belles medailles et quelque chose de bien plus curieux» leur écrivit-il[18]. Quant à Baudelot de Dairval, il indiqua en 1686 que «Savot à donné dans son livre une liste des plus rares [monnaies], mais la pluspart sont devenuës communes par l'amas qu'on en a fait depuis, & la quantité qu'on en a découvert & qu'on a aporté des païs étrangers»[19]. En revanche, si le lexicographe Richelet ne fit référence qu'à l'*Architecture françoise* (au sujet des termes devis, portée, solide, souchet et spongieux), Ménage fit plusieurs fois référence au *Discours sur les medalles antiques* dans ses ouvrages (que ce soit pour le potin, l'alquémie ou le carat), et Furetière fit référence aux deux. Le livre figure aussi dans le *Catalogus bibliothecae Thuanae*. Leibniz aurait écrit que «le livre de Savot sur les monnaies et leur sujet dépasse les écrits de Patin et de Jobert: de même que ceux sur la couleur et l'architecture, ce livre est écrit avec une grande élégance

13 Le feuillet àii commence avec la dédicace. La table commence avant le feuillet è et elle dure jusqu'au feuillet òij (seuls les feuillets è, èij, èiij, iij, iiij, ò et òij sont numérotés). Le feuillet A correspond à la p. 1, le B à la 9, le C à la 17, le D à la 25, le E à la 33, le F à la 41, le G à la 49, le H à la 57, le I à la 65, le K à la 73, le L à la 81, le M à la 89, le N à la 97, le O à la 105, le P à la 113, le Q à la 121, le R à la 129, le S à la 137, le T à la 145, le V à la 153, le X à la 161, le Y à la 169, le Z à la 177, le Aa à la 181, le Bb à la 189, le Cc à la 177, le Dd à la 209, le Ee à la 217, le Ff à la 225, le Gg à la 233, le Hh à la 241, le Ii à la 249, le Kk à la 257, le Ll à la 265, le Mm à la 271, le Nn à la 279, le Oo à la 105, le Pp à la 295, le Qq à la 303, le Rr à la 313, le Sf à la 321, le Tt à la 329, le Vu à la 337, le Xx à la 345, le Yy à la 353, le Zz à la 361, le AAa à la 369, le BBb à la 377, le CCc à la 385, et le DDd à la 393. Les feuillets Eee, Fff et Ggg correspondent à des pages non numérotées (la table des matières).

14 Les exemplaires de Tübingen (catalogué comme 1727 jusque récemment) et de Marseille (daté par erreur de 1625 par Gertrude Cendo dans son catalogue de 1987) datent bien de 1627.

15 «La population de la France, entre 1560 et 1715, demeure bloquée à une vingtaine de millions d'habitants», mais «une forte minorité de la population apprenait désormais à lire, à écrire» et ainsi «une minorité de paysans désormais est capable de signer son nom, voire de lire un livre» (E. Le Roy Ladurie, Le Siècle du Roi Soleil, dans: H. Mitterand/C. Puzin, Littérature XVIIe siècle [Paris 1987]).

16 Peiresc et Savot semblent avoir été en contact direct. La biographie de Peiresc par Gassendi, traduite en anglais par William Rand, indique que «in the mean time he treated with Ludovicus Savotus of the use of Brasse in Coins, and of the armour of the Ancients, which was made of brass, and was wont to be put in their Sepulchres» (The Mirrour of True nobility & gentility … [London 1657, rééd. Haverford PA 2003], p. 230).

17 Pierre (1582–1651) et Jacques (1591–1656) Dupuy.

18 Peiresc a pourtant une réputation d'érudit. Cette réaction de dépit face à l'absence d'image est assez étonnante. Le Savot n'est pourtant pas le premier livre «scientifique» par opposition aux livres «d'images»: pensons donc au Budé! Le peintre Georges Mathieu aurait qualifié Peiresc de «bibliophile décadent», puisqu'il écrit que, «ainsi reléguée aujourd'hui au niveau de technique d'illustration pour bibliophiles décadents, bannie même des églises et des sanctuaires, la figuration moribonde trouve son ultime application dans les affiches publicitaires» (L'autopsie de l'Art figuratif, Combat, 7 mars 1960). Notons que Peiresc posséda un minimum de deux exemplaires du Savot, mais qu'aucun n'est conservé à Châlons sur Marne; il faudrait donc consulter le catalogue manuscrit de la bibliothèque de Peiresc conservé en la bibliothèque Inguimbertine de Carpentras.

19 Au sujet de la découverte quasi-quotidienne de monnaies au cours du XVIIe siècle, Cunnally (p. 4, n. 7) renvoie à l'ouvrage de M. Wheeler, Rome beyond the Imperial Frontiers (Londres 1954).

et Savot était un homme de grande érudition»[20], et Labbé qualifiait l'ouvrage de «travail érudit». De façon assez étonnante, la correspondance du peintre Rubens, grand amateur et épistolier fécond, ne conserve aucune lettre *de* ni *à* Savot, et ce dernier n'est pas non plus évoqué[21]. En effet, l'ouvrage de Savot ne semble pas avoir été un grand sujet de discussion ou de correspondance, pas même dans les milieux érudits et numismates: ainsi Peiresc semble n'en avoir parlé dans sa correspondance qu'avec les frères Dupuy, qui le lui avaient envoyé.

Fig. 2: Cinq exemplaires en diverses reliures anciennes.

Au final nous ne savons guère quel fut réellement le succès commercial, à défaut d'estime, de ce livre dont on peut supposer un tirage très élevé étant donné le nombre actuel important d'exemplaires subsistants. Le don par l'éditeur, en 1644, d'un exemplaire (aux Capucins du Marais) laisse enrisager que, dixsept ans après l'édition de l'ouvrage, il ait disposé d'exemplaires dont il ne savait que faire. De plus, un exemplaire en Suède est daté de 1677 par insertion d'un «V» imprimé entre le «C» et le «X»[22]: il s'agit là très certainement d'un post-datage, et non d'une réédition (ni même d'une réimpression), qui pourrait nous faire conclure que, cinquante ans après, il restait encore des invendus; d'ailleurs, le don

20 J. F. Feller, Otium Hanoveranum sive Miscellanea Ex ore et schedis Viri piae memoriae Godof. Guillelmi Leibnitii (Leipzig 1718), p. 423.

21 M. Rooses/Ch. L. Ruelens, Correspondance de Rubens (Anvers 1887–1909).

22 Cet exemplaire, qui provient des collections de Carl Gustaf Tessin (1695–1770) et de la reine Lovisa Ulrika (1720–1782), est conservé à la Bibliothèque de l'Académie Royale des Lettres, Histoire et Antiquités à Suède. La page de titre est reproduite en p. 146 dans l'ouvrage de C.-O. Strandberg, The Queen Lovisa Ulrika Collection of Numismatic Literature (Stockholm 2001). Dekesel n'a constaté qu'un seul exemplaire de cette variante, et nous n'en connaissons pas d'autre.

en 1644 par l'éditeur d'un exemplaire du *Discours* aux Capucins du Marais laisse envisager que, 17 ans après l'édition de l'ouvrage, il ait disposé d'exemplaires dont il ne savait que faire[23].

Au XVIIIème siècle, les allusions à Savot furent presque toujours élogieuses. Ainsi Banduri affirmait que l'on n'avait jamais mieux écrit sur ce sujet depuis, avant d'ajouter que «ideoque non immeritò proditum sit olim meliùs hunc in Gallica Lingua, quàm alium, quamvis in sua de Nummis in universum disseruisse». D'ailleurs, la plupart des auteurs du XVIIIème siècle s'accordaient sur la réception passée et présente du livre: «son discours sur les médailles antiques, est l'ouvrage qui lui fait le plus d'honneur; il fut reçu avec une estime universelle» écrivait Courtépée. Moréri indiquait que «cet ouvrage a été applaudi par tous les savans, & on le cite toujours avec éloges», alors que Niceron écrivait que «tous les connoisseurs font beaucoup de cas de cet Ouvrage, & le regardent comme un livre excellent, quoique l'Auteur y ait fait quelques fautes, parce qu'on ne connoissoit pas de son temps un grand nombre de Medailles, qu'on a decouvertes depuis», et que Papillon rappelait que «cet Ouvrage a été reçû avec une estime universelle. Nous en avons peu en ce genre, qui ayent eû autant de réputation». Quant à l'*Encyclopédie*, elle rendit plusieurs fois hommage à Savot, que ce soit par une biographie avec l'article «Saulieu» par Jancourt («D. J.») qui indique que Savot fut un «savant médecin & célèbre antiquaire» dont le *Discours* est «très estimé», ou par la référence à Savot comme expert en poids antiques et en métallurgie[24]. Par ailleurs, l'article sur les «médailles» par D. J. laisse supposer que Savot a été le premier à avoir prouvé «que toutes les médailles que nous avons sont les vraies monnoies dont on se servait dans ces tems là». Signalons enfin que, comme Gros de Boze, Montesquieu lui-même conservait un exemplaire du *Discours* de Savot[25]! Certes, Bimard de la Bastie écrivait en 1739 que «le Discours de Savot sur les Médailles imprimé en 1627 est un Livre excellent: mais cet habile homme s'est contenté d'examiner les Médailles précisément comme Monnoyes; c'est-à-dire, qu'il les a envisagées sous le point de vûë le moins noble & le moins utiles par rapport à nous; au lieu que les gens de Lettres les considèrent comme des Monumens historiques, & relèvent infiniment par là le mérite de ces Monumens», mais sous la critique, quel hommage! Savot serait donc le premier à avoir regardé les monnaies comme telles, à avoir mis de côté les «enseignements» historiques qu'elles peuvent apporter, afin de les observer comme des sujets d'étude à part entière. Les monnaies ne sont plus témoins de l'histoire, mais antiquités. Si Tilger ne fait pas figurer Savot dans le catalogue d'auteurs numismatiques qu'il rédige aux pages 40 à 45 de sa *Dissertatio historico-politica de nummis* en 1710, il évoque tout de même l'accord de Savot avec Vico contre Errizo au sujet de l'usage des monnaies. Le

23 Paris, Bibliothèque nationale de France, Cabinet des Médailles, cote Res.10006. La bibliothèque de ce couvent, fondé en 1623, fut saisie lors de la Révolution (A. Franklin, Histoire générale de Paris. Les anciennes bibliothèques de Paris [Paris 1870], tome II sur III, pp. 373–376). Constatons que les Capucins du Marais, des franciscains qui devait donc révérer «le vieil idéal de Saint François d'Assise, ce marchand qui abandonna commerce et fortune» (selon la formule de Robert Mandrou) et condamner toute richesse, avaient si ce n'est une collection de monnaies, du moins des ouvrages de numismatique. Il ne s'agit d'ailleurs pas du seul ouvrage de Savot qu'ait offert Sébastien Cramoisy: un exemplaire de l'édition originale de l'*Architecture françoise* (1624), conservé en la Bibliothèque inter-universitaire de la Sorbonne de Paris (cote SA a 6–12°), porte un ex-dono manuscrit non daté au collège jésuite de Paris.

24 C'est à Savot que l'*Encyclopédie* se réfère pour attribuer un poids de 12 onces à la cotyle, et un autre article de Jaucourt indique que «Savot a parlé plus exactement [du cuivre de Corinthe], que divers naturalistes».

25 C. Gros de Boze (1680–1753), Catalogue des livres du cabinet de M. de Boze (Paris 1753), lot 2090, p. 391, veau marbré, prix: 8. Charles de Secondat, baron de la Brède et de Montesquieu (1689–1755) possédait 3236 titres, dont 56% du XVIIe siècle; voir L. Desgraves/ C. Volpilhac-Auger, Catalogue de la bibliothèque de Montesquieu à la Brède, Cahiers Montesquieu, n°4, 1999, ouvrage n° 3230 du catalogue.

Journal de Trévoux publia en 1707–1709 une dissertation du jésuite Chamillard, «Sçavoir si les médailles ont été des monnaies ou non», sans citer Savot, mais si l'auteur indique que divers auteurs ont écrit sur ce sujet, il ne nomme que Patin et ses *Familles romaines*[26]. Si l'exemplaire du Savot de Barthelémy semble avoir été médiocre[27], contrairement à de nombreux ouvrages de sa bibliothèque, il en avait néanmoins un exemplaire, alors que sa bibliothèque numismatique était loin d'être exhaustive et n'était pas riche en ouvrages antérieurs à 1650. En fait, il n'y a qu'un point réellement négatif à relever vis à vis de la réception de Savot au XVIIIe siècle: son absence dans la liste des auteurs et ouvrages numismatiques du passé rédigée par Eckhel, ce qui peut sembler étonnant étant donnée la longue liste des noms qu'il recense[28].

A partir du XIXème siècle, le livre est définitivement tombé dans les ouvrages anciens, catalogués mais non lus. Le Moyne des Essarts en 1800 restait certes positif lorsqu'il écrivait que le livre «peut être de quelque utilité aux commerçans» et que les différents ouvrages de Savot «prouvent beaucoup de sagacité et d'érudition», mais très vite les biographes du XIXème siècle tels Jeandet indiquèrent que le Discours sur les medalles antiques avaient été «fort estimé jadis», sans oser écrire qu'il ne l'était plus guère alors. Les numismates, eux, étaient un peu plus respectueux de l'ouvrage de Savot, et Babelon reconnaissait en 1901 que «[le Discours] contient des remarques toujours vraies sur la valeur relative des monnaies», douze ans après qu'Engel et Serrure aient repris (mot pour mot!) le jugement de Cartier en qualifiant le Discours d'«ouvrage assez savant pour son époque; la métallurgie numismatique y est traitée avec d'assez grands développements». Mais Renauldin par exemple ne rendit hommage à Savot qu'en écrivant que «si l'on se rappelle que Savot écrivait il y a plus de deux siècles (en 1627); que, depuis cette époque, on a découvert ou arraché à la terre une immense quantité de monnaies qu'il ne pouvait connaître, on sera tout disposé à excuser ses erreurs ou ses omissions, ainsi que son style qui était celui du temps», lui reconnaissant donc un intérêt historique, sans plus!

L'ouvrage reste peu considéré au XXème siècle. Certes Giard rend hommage à la clairvoyance de Savot vis-à-vis des faux, et Kolbe rappelle l'importance historique du livre dans ses catalogues de vente, mais il est significatif que Clain-Stefanelli ait écrit en 1965 qu'afin d'élargir l'information transmise, certains auteurs aient essayés de rédiger une introduction-résumé de la numismatique dans son intégralité, et qu'elle n'ait alors cité que deux tentatives: Friese (1592) et Jobert (1692)[29]. Quant à Savot, il ne figure même pas dans son ouvrage de 1985! En fait,

26 Mémoires pour l'Histoire des Sciences et des Beaux-Arts (parurent de janvier 1701 à décembre 1767), numéros de juin 1707 (pp. 1085 sqq.) et janvier 1709 (p. 93 sqq.).

27 Bien qu'il ait eu des livres aux provenances prestigieuses, truffés, annotés, et en reliures de prix, l'abbé Jean-Jacques Barthélémy (1716–1795), dans sa bibliothèque de 1485 livres (dont environ 130 de numismatique: Catalogue des livres de la Bibliothèque de feu l'abbé Barthélémy, garde du Cabinet des médailles de Paris, an IX = 1800), possédait le Savot (cat. no. 1197), mais son exemplaire n'était en rien remarquable (reliure quelconque en veau brun, et sans provenance connue). Nous n'avons pas connaissance qu'il ait fait référence à Savot dans ses œuvres.

28 Hubert Goltz, Fulvio Orsini, Antonio Agustin, Adolf Occo, Philippe Paruta, Jean Tristan de Saint-Amand, Pierre Séguin, Charles Patin, François Mezzabarba, Henri Noris, Philippus Buonarrotus, André Morell, Jean Vaillant, Gottlieb Rinh, Ezechiel Spanheim, Laurent Beger, Paul Pedrusi & Pierre Piovene, Jean Harduin, Louis Jobert, Anselme Banduri, Nicolas Haym, Sigiebert Havercamp, Christian Liebe, Erasme Fröhlich, Alexandre Panel, Theop. Sigefr. Bayer, Joh. Jacok Gessner, Rodolphus Venuti, Antonio Francesco Gori, Albert Mazzoleni, Honorius Arigoni, François Baldini, Thomas Pembrock, François Wise, Jacob Muselli, Henri Florez, Joseph Pellerin, Thomas Mangeart, Jac. Philippe d'Orville, Joseph Khell, Beauvais, Dominique Magnan, Thomas Andreas de Gusseme, Joseph Eckhel, François Neumann, Gabriel Castellus, Franc. Perez Bayer, Carolus Combe, Christoph Rasche, Georg Zoëga, Dominique Sestini, Hiéronymus Tanini. Le nombre de protestants exilés avaient rendu le français courant en Allemagne au XVIIe siècle, ce qui explique le nombre d'exemplaires du Savot dans les bibliothèques germaniques, mais ce n'était plus le cas à Vienne un siècle plus tard. L'absence de Savot dans la liste ne peut, néanmoins, être expliquée par une non-maîtrise du français par Eckel: il fait référence à Jobert (traduit en de multiples langues) mais aussi à Saint-Amand qui n'écrivit qu'en français. De plus, Savot avait été traduit en latin, notamment dans le recueil de Graevius en 1699. Il doit donc bien s'agir, de la part d'Eckel, d'un manque d'estime pour Savot.

29 T. Friese, Müntz-Spiegel (Francfort sur le Main 1592). L. Jobert, La Science des médailles (Paris 1692), de nombreuses fois traduit et réédité.

comme elle l'indique, le Jobert fut l'ouvrage de référence durant près de deux siècles, et il a éclipsé Savot dans l'esprit de tous les numismates postérieurs. Le seul hommage actuel réel qui soit rendu à Louis Savot est la rue qui porte son nom dans sa ville natale, bien courte et étroite[30].

Principale bibliographie: E. Babelon, Traité des monnaies grecques et romaines (Paris 1901), vol. I, col. 131–132; A. Banduri (1671–1743), Numismata imperatorum a Trajano Decio ad Palaeologos Augustos (Paris 1718), vol. I/II, pp. xxviij–xxix; Ch.-C. Baudelot de Dairval (1648–1722), De l'utilité des voyages et de l'avantage que la recherche des Antiquités procure aux Sçavans (Paris 1686), vol. II/II, p. 639; J. Bimard de la Bastie (1703–1742), édition augmentée de L. Jobert (1637–1719), La Science des médailles (Paris 1739), vol. 1/2, pp. xv–xvi; E. Cartier, Essai sur la bibliographie des monnaies françaises, RN 1851, p. 289; E. E. Clain-Stefanelli, Numismatics: an ancient science (Washington 1965), p. 25; E. E. Clain-Stefanelli, Numismatic bibliography (Munich 1985); C. Courtépée (1721–1781), Description … du duché de Bourgogne, éd. augmentée (Dijon 1847–1848), vol. 4/7, p. 107; D. Diderot (1713–1784)/J. Le Rond d'Alembert (1717–1783), Encyclopédie (Paris 1751); J. H. Eckhel (1737–1798), Doctrina numorum veterum (Vienne 1792), vol. I/VIII, caput XXII, pp. CXLI-CLXXII; A. Engel/R. Serrure, Répertoire des sources imprimées de la numismatique française (Paris 1889), vol. II/III, p. 311, n° 5898; A. Furetière (1619–1688), Dictionnaire universel (La Haye/Rotterdam 1690); J.-P. Abel Jeandet, notice dans J. Ch. F. Hoeffer, Nouvelle biographie générale (Paris 1864), vol. 43/46, col. 423–424; Ph. Labbé (1607–1667), Bibliotheca bibliothecarum curis secundis auctior accedit Bibliotheca Nummaria … (Paris 1664), p. 293; Ph. Labbé/A. Rechenberg (1642–1721)/M. Host/J. Selden (1584–1654), Historiae Rei Nummariae Veteris … cum Bibliotheca nummaria … (Leipzig 1692), p. 80; N. T. Le Moyne des Essarts (1744–1810), Les Siècles littéraires de la France (Paris 1800–1801); [G. Ménage (1613–1692)], Les Origines de la langue françoise (Paris 1650); Dictionaire etymologique, éd. augmentée (Paris 1694); L. Moreri (1643–1680), Grand Dictionnaire Historique, éd. augmentée (Paris 1759), vol. 9/10, p. 189; J.-P. Niceron (1685–1738) et al., Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres dans la République des Lettres (Paris 1729–1745), vol. 35/43, pp. 41–44; Ph. Papillon (1666–1738), Bibliothèque des auteurs de Bourgogne (Dijon 1742), vol. 2/2, pp. 290–293; L. J. Renauldin, Etudes historiques et critiques sur les médecins numismatistes (Paris 1851), chap. XIV, pp. 118–125; P. Richelet (1626–1698), Dictionnaire francois (Genève 1680); J.-A. de Thou (1553–1617), Catalogus bibliothecae Thuanae, seconde éd. (Hambourg 1704), seconde partie, p. 354; M. P. Tilger/D. Ringmacher, Dissertatio historico-politica de nummis cum usu valentibus, tum memorialibus (Ulm 1710).

Crédit photographique:
Fig. 1–2: H. Rambach

Hadrien Rambach
Flat 34, Campden Hill Towers
112 Notting Hill Gate
London W11 3QW, Royaume Uni
coinadvisor@yahoo.co.uk

30 En 1987, l'Association des Amis du Vieux Saulieu qualifia Savot de «sédélocien illustre».